

## Audience du 8 septembre avec la ministre Barbara POMPILI ; Le SNOPA CGT dit : « les recrutements cela devient urgent !! »

La FNEE-CGT a été reçue Mardi 8 septembre 2020 en audience à la demande de Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, dans le cadre d'un premier entretien avec les OS. Elle était accompagnée par le conseiller social du MTE, la secrétaire générale et le DRH. Vous trouverez ci joint le communiqué de la FNEE-CGT.

Le SNOPA CGT faisait partie de la délégation, ce fut l'occasion d'interpeller la ministre POMPILI et de lui remettre un dossier revendicatif avec des propositions et nos études sur la situation des OPA. Cinq minutes pour présentation de la situation du dossier OPA.



### **Un appel au soutien de Madame la Ministre,**

le SNOPA-CGT représentatif des OPA sollicite son intervention pour sortir les OPA de la situation qui les conduits à une disparition

définitive, conjuguée à la perte des métiers et des missions indispensables à notre ministère. Nous devons répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et conserver impérativement la maîtrise publique et la compétence publique. Nous devons également avoir une vision claire sur le projet de modernisation du socle statutaire des OPA et **stopper** l'hémorragie qui consiste à utiliser les OPA comme variable d'ajustement au réforme de notre ministère.

Nous passons de la nasse avec l'arrêt des recrutements, au filet de pêche d'un agenda social, invoquant un processus de modernisation qui n'est qu'un leurre à l'extermination des OPA. C'est inconcevable.

**Le déclenchement des recrutements sans attendre :** Dans l'agenda social, nous lui expliquons que nous ne pouvons pas dissocier du processus de modernisation du statut des OPA, **le besoin de recrutements dans les services sur les secteurs en tension**. Mais recruter est devenu un mot tabou dans notre ministère,

Se frotter l'ogre Bercy qui n'a qu'une vision comptable des problèmes, paralysent toutes les tentatives de notre administration centrale..... Nous raisonnons à une échelle pour moins de 2000 OPA et non au niveau de l'ensemble des ouvriers d'État. Bercy fait une fixation sur les ouvriers d'État, et un blocage de principe. **Quand le ministère perd des effectifs. La suppression ne regarde pas et ne fait pas le tri de ce qui disparaît.** Le savoir-faire, la connaissance du milieu ne s'inventent pas, ils s'acquièrent au fil du temps, sur certains métiers notamment par compagnonnage. Nous vous alertons sur les hypothèses envisagées pour pallier l'absence de recrutements d'OPA dans les Services et Établissements publics du MTE : **l'externalisation vers le secteur privé peut s'avérer dangereuse** car synonyme de perte de compétences et de maîtrise publique, **le recours à des emplois précaires de contractuels ne permet pas d'assurer la stabilité** nécessaire à la continuité du service public et l'exécution de certaines missions techniques par des fonctionnaires pose le problème d'un statut qui ne permet pas de recruter sur des domaines techniques précis.

**Une révision en profondeur des règles statutaires :** Le SNOPA CGT demande une révision en profondeur des règles statutaires depuis le transfert des parcs dans la fonction publique territoriale. C'est dans cet esprit que le chantier statutaire des OPA a été inscrit par trois fois à l'agenda social du ministère. **Cela nécessite un travail approfondi avec les organisations syndicales !**

Devant les enjeux sociétaux et environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle, il semble important, pour répondre aux besoins des services et EP, pour la continuité du service public de **ne pas sacrifier le corps technique des OPA**. La précarisation des emplois et l'externalisation des missions sont des solutions synonymes de pertes de compétences techniques mais surtout de maîtrise publique. Pour cela, Madame la ministre, **nous avons besoin d'un ministère qui nous soutienne devant l'ogre Bercy ! Pas un ministère qui nous enterre !** Nous comptons sur votre soutien !

**Visiblement La Ministre n'a pas étudié le dossier OPA. Elle laisse le conseiller social Aymeric MORIN et la secrétaire générale Émilie PIETTE répondre à sa place :**

Le conseiller social rappelle le chantier engagé en 2019 sur la grille de classification, la nouvelle gestion des OPA, la revalorisation des salaires et la volonté de conduire des évolutions sur le quasi statut ouvrier d'État avec un engagement de concertation sans pour autant préciser de date. En complément la secrétaire générale évoque la réunion bilatérale du 3 juillet 2020 que le SNOA avait décrochée pour parler de la situation des 3 corps d'ouvriers d'État du MTE (IGN, DGAC, OPA). La SG précise avoir lu avec intérêt notre référentiel missions métiers que nous lui avons diffusé.

Des réponses que nous entendons trop souvent et qui n'apportent pas de réelles solutions dans l'avenir des OPA. Une audience trop courte qui laisse un goût d'inachevé. Nous approchons du terme de l'année et rien n'a avancé !. Sauf à avoir sauvé les CCOPA lors du CTM du 1<sup>er</sup> septembre. Une fois de plus, l'administration donne le sentiment de laisser pourrir le sujet des OPA.

A chaque attaque sur les OPA, nous serons là et nous ne lâcherons rien.

**Pour autant, le SNOA n'en restera pas là et continuera à mettre la pression pour que nos missions de service public soient reconnues, préservées, pérennisées et les règles statutaires renouvées pour assurer un avenir aux OPA.**

**Le SNOA CGT est seul syndicat à prendre la dimension des enjeux et à faire face à l'immobilisme de l'administration en étant force de proposition.**